



ASSOCIATION LES RIVERAINS DE L'A27

(www.riverains-a27.asso.fr)

Monsieur Bernard DEBREU
Vice-Président Voirie, Signalisation et Qualité de
la Métropole
LMCU
1, rue du Ballon
BP 749
59034 LILLE CEDEX

Gruson, le 29 janvier 2010

Objet : Protections phoniques A27

Monsieur le Vice-Président,

Je reviens vers vous suite à l'annonce de la DREAL par courrier d'un retard supplémentaire de 6 mois annoncé pour le démarrage des travaux d'ouvrages anti-bruit sur l'A27 (ils ne démarreraient qu'à l'été) suite à un nouvel allotissement rendu nécessaire par le refus de Camphin en Pévèle et de la CCPP de participer à leur financement.

Or sur la Voie du Nord de ce jour, on lit que lors de son conseil municipal, le maire de Camphin en Pévèle annonce qu'il a refusé la solution proposée par la DREAL (buttes de 2m de haut pour 300000€) et se vante d'avoir trouvé une solution gratuite offerte par Eiffage : buttes de 7m plus efficaces avec les terres provenant du chantier du Grand Stade en cours par LMCU.

Le constat pour notre association de Riverains appartenant à LMCU est le suivant :

- retard de 6 mois supplémentaires annoncés très récemment par la DREAL (18 mois au minimum de retard sur 3 ans à dater de la décision préfectorale !) suite à la défection de Camphin en Pévèle.
- inquiétude majeure sur la qualité des solutions malgré des promesses faites par l'État et LMCU (le dossier technique, notamment pour la procédure de vérification de la garantie de résultats, étant très flou car nous ne réussissons pas à obtenir de la DREAL des réponses claires et précises, nombreuses maisons devant recevoir un traitement de façade, murs de hauteur limitée et de conception basique, refus d'enrobé silencieux, refus de limitation de vitesse des poids lourds sans réel argumentaire.....)
- un financement non négligeable par LMCU (25% du montant) sans réel bénéfice supplémentaire par rapport aux solutions minimales contrairement aux annonces faites en réunion publique.
- l'opportunité de la construction du Grand Stade par LMCU ne bénéficie apparemment pas aux sites de Anstaing, Chéreng et Gruson pour de l'édification de buttes (solution économique proposée déjà depuis fort longtemps par M. Paul Defontaine alors Vice-Président de LMCU), alors que d'autres sites, dont Camphin qui ne fait pas partie de LMCU, vont en profiter au delà des objectifs initiaux prévus pour l'A27.

Il sera vraiment difficile de justifier cette situation à nos adhérents, membres de LMCU, lors de notre prochaine Assemblée Générale en tout début mars prochain.

Je vous remercie donc de bien vouloir en informer votre Présidente et prendre contact avec les maires concernés afin de défendre avec équité les intérêts des riverains de l'A27 conformément aux engagements pris, car ils se sentent de plus en plus laissés pour compte dans cette affaire et commencent à nous interpeller pour des actions plus revendicatives et médiatiques afin de se faire entendre à l'instar d'autres riverains d'autoroutes sur la métropole qui ont défrayé la chronique récemment.

Je vous remercie également pour l'aide que vous pourrez nous apporter à suivre les aspects techniques de ce dossier avec l'appui de vos services que nous avons déjà sollicités.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Vice-Président, en l'expression de mes sincères salutations.

Bernard FOUCHER
Président

Copie MM. Les Maires des Communes de ANSTAING, CHERENG, GRUSON, BAISIEUX, CAMPHIN en PEVELE

ASSOCIATION LES RIVERAINS DE L'A27

21 rue Pasteur 59152 GRUSON

Tel : 03 20 41 02 20

Mèl : bernard.foucher1@libertysurf.fr